



ORGANISME
DE FORMATION-CFA

DISPENSES & EQUIVALENCES

BPJEPS « ÉDUCATEUR SPORTIF »

MENTION « ACTIVITÉS AQUATIQUES ET DE LA NATATION »

DISPENSES DES EPEF

JE SUIS DISPENSÉ DES TEP SI :

- Je suis sportif de haut niveau inscrit ou ayant été inscrit sur la liste ministérielle mentionnée à l'article L.221-2 du code sport de l'une des disciplines de la natation
- OU
- J'ai une attestation du DTN de la Fédération Française de Natation ou du Directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale indiquant que j'ai réalisé un 400 mètres nage libre en moins de 7 minutes 40
- OU
- Je suis titulaire du « Pass'sports de l'eau » et d'un « Pass' compétition »

DISPENSES DES EPMSP

JE SUIS DISPENSÉ DES EPMSP SI :

- Je suis titulaire d'un des diplômes suivants :
 - o Brevet Fédéral 1 délivré par la FFN
 - o Brevet Fédéral 2 natation course OU natation artistique OU plongeon OU water-polo délivré par la FFN
 - o Brevet Fédéral 3 natation course OU natation artistique OU plongeon OU water-polo délivré par la FFN
 - o P Moniteur sportif natation délivré par la FFN

EQUIVALENCES D'UC

JE PEUX ÊTRE ALLÉGÉ DANS LE CADRE DE MA FORMATION

- Je suis titulaire d'une ou des certifications suivantes :

CERTIFICATION	UC1	UC2	UC3	UC4
BPJEPS toutes spécialités	X	X		
BEESAN	X	X	X	X
BPJEPS activités aquatiques + CS Sauvetage et sécurité en milieu aquatique	X	X	X	X
BPJEPS activités aquatiques	X	X	X	
DE MSN + 12 mois d'expérience dans le champ de la mention des activités aquatiques de la natation (5 dernières années)	X	X	X	X
Brevet Fédéral 2 natation course OU natation artistique OU plongeon OU water-polo délivré par la FFN	X	X	X	
Brevet Fédéral 3 natation course OU natation artistique OU plongeon OU water-polo délivré par la FFN	X	X	X	
TP Moniteur sportif natation délivré par la FFN	X	X	X	
3 au moins des UC 1 à 4 du BPJEPS en 10 UC	X	X		
UC 5, 6, 8 et 10 du BPJEPS AAN (10 UC)			X	
UC 7 et 9 du BPJEPS AAN (10 UC)				X

Rappel : Les unités capitalisables 1 et 2 (UC1 et UC2) sont transversales aux deux spécialités et à toutes les mentions du BPJEPS. Les unités capitalisables 3 et 4 (UC3 et UC4) sont obtenues uniquement au titre de la mention « activités aquatiques et de la natation » du BPJEPS spécialité « éducateur sportif ». Ces unités capitalisables sont acquises définitivement.